

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 1^{er} février 2021

Nombre de Conseillers : en exercice : 18 Présents : 15 Votants : 18

L'an deux mille vingt et un le premier février, le Conseil Municipal de la Commune de PESCHADOIRES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON, Maire.

Budget Général : Engagement du quart des dépenses

Le conseil municipal approuve l'engagement du quart des dépenses dans l'attente du vote du budget pour un montant de 8 700 €. Vote à l'unanimité.

Caf : Convention de Territoire Globale

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la Convention de Territoire Globale (CTG), pour une durée de 5 ans 2021/2025. La CTG est signée à l'échelle intercommunale par la CCEDA et ses communes membres. Vote à l'unanimité.

PLU : Modification simplifiée n°3

Le conseil municipal approuve la notification de la modification simplifiée aux personnes publiques associées et sa mise à disposition du public. Vote à l'unanimité.

Zone Industrielle des Hautes Technologies

Le conseil municipal approuve le déclassement d'une partie du domaine public (voirie), sa cession à la CCEDA et autorise Dominique CHAZEAU, 1^{er} adjointe à signer l'acte de vente. Vote à l'unanimité.

Modification du règlement intérieur du Conseil municipal

Le conseil municipal approuve la modification de l'article 5 relatif à l'envoi des convocations au conseil municipal par mail. Vote à l'unanimité.

Cession des parcelles ZT55-61-71-72 au lieudit « les Bruyères »

Le conseil municipal approuve la cession de ladite parcelle à Benjamin CHAPET et Lou HIRSH. Vote à l'unanimité.

Etudes surveillées

Le conseil municipal suspend la mise en place des études surveillées et leur prise en charge financière. Vote à l'unanimité.

Le Maire
Florent MONEYRON